RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 07119
Numéro SIREN : 801 345 646
Nom ou dénomination : ABF-LAB

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2014 sous le numéro de dépôt 31614

1403164903

DATE DEPOT : 2014-04-01

NUMERO DE DEPOT : 2014R031614

N° GESTION : 2014B07119

N° SIREN : 801345646

DENOMINATION : ABF-LAB

ADRESSE : 50 rue Pascal 75013 Paris

DATE D'ACTE : 2014/03/28

TYPE D'ACTE : ACTE

NATURE D'ACTE : LISTE DES SOUSCRIPTEURS

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Dénomination ...ABF-lab.....

Forme juridique...S.A.S.....

au capital de ...15000 €.....

Siège social ..50, RUE PASCAL, 75013 PARIS

Société en cours de constitution

Nombre total d'actions souscrites : 1000
Valeur nominale de chaque action : 15 €

| Souscripteurs* | Nombre d'actions souscrites | Montant des actions souscrites (en euros) | Montant des actions libérées (en euros) |
|---|---|---|---|
| Etienne FEHER<br>50, rue Pascal. 75013 PARIS | 510 | 7650 | 7650 |
| Paul AZZOPARDI<br>21 rue Jean Pierre Timbaud 75012 PARIS | 490 | 7350 | 7350 |
| | | | |
| | | | |

*Tous les souscripteurs doivent être mentionnés.
S'il s'agit de personnes physiques, préciser les noms, prénoms et adresse
S'il s'agit de personnes morales, préciser la dénomination, la forme juridique, le capital social et le n° RCS

Fait à Paris le 28.03.2014

Signature du représentant légal M./~~Mme/Mlle~~ FEHER ETIENNE

CA 71 1845 5/18 12

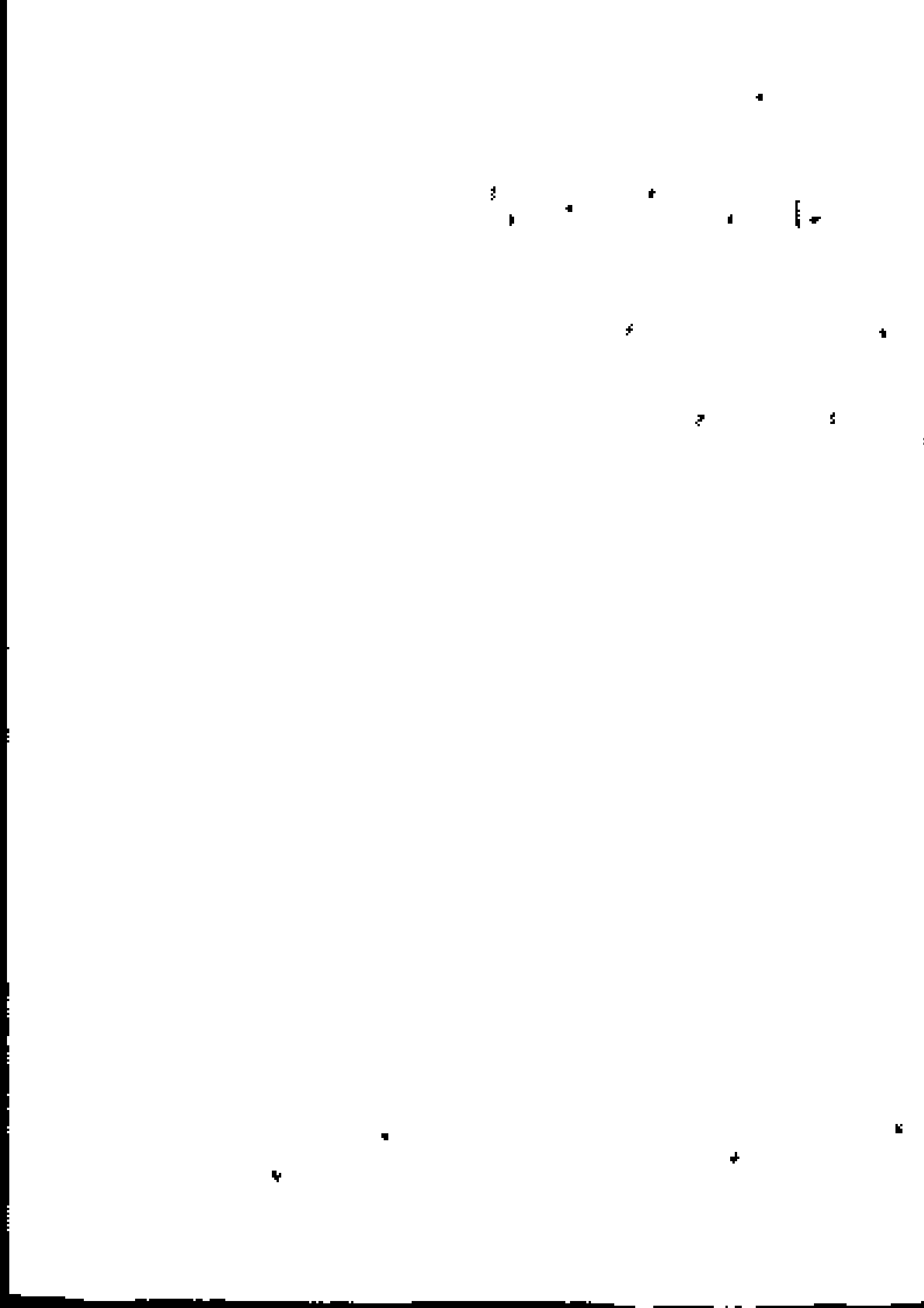
CO
RO
55 AVE

dans une Société
Code du Commer
que par les présen

## Article 2. Objet

La Société a pour
d'urbaniste, en pa
bâtir et à l'aménag

Un an au moins
de la collectivité
associé peut den
requête, la désig
ci-dessus prévue



montant nominal

L'émission d'actio

- Soit d'apport
  d'espéces ou
- Soit de l'utilis
  bénéfices ou

montant nominal

de la totalité de la

Le solde sera libé

la libération intég

sont effectués pa

trente jours au mo

## Prix de cession

Le prix de rachat
délibérant selon le

Le prix des action
civil.

collectives. Les d

en conséquence,

resteront, sauf cla

Tout associé a le

possède, dès lors

Les actions sont

**Article 14. Déc**

En cas de pl
suivantes : app
réserves ; vers
nomination des
général (sur pr

exclusivement d'u

- l'approba
- la distribu
- le versem
- le quitus d
- la nomina
- la nomina

Les décisions co
collectivité des as

De même, l'adop
temporaire des a
changement de c
requiert une déci

Pour une consult
les mieux adapté
proposées, ainsi
comptes est préa

Ces associés disp
émettre leur vote
réception. Le doc
« oui » ou par «

nature, l'objet de
est annexé au pr

**Article 15. Inform**

L'ordre du jour, i
devant leur perm
résolutions soum

Les dividendes d

maximal de neuf

Les pertes, s'il

imputées sur les

du siége social, ta
autres difficultés.

**Article 21. Engag**

Un état des actes
chacun d'eux de
a été tenu á la c

## C. Discipline

Les dispositions
la société et à cha

La société peut
intentées contre l

La société est re
prendre connaiss

